

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**GENNES-VAL DE LOIRE**

Numéro SIRET : 20005440100019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE DOUE LA FONTAINE

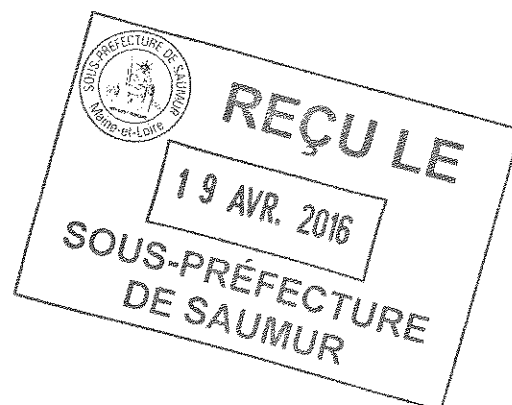
**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE**

**ANNEE 2016**



## SOMMAIRE

### I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV - ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.20	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.28	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.38	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.43	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.44	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.46	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.47	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.48	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.50	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.51	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.52	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.53	A4 - Etat des provisions	X	
p.54	A5 - Etalement des provisions	X	
p.55	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.56	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.57	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.58	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.59	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.60	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.61	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.63	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.64	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.65	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.66	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.67	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.68	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.69	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.70	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.71	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.72	C1 - Etat du personnel	X	
p.74	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.75	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.76	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.77	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.78	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.79	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.80	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	GENNES-VAL DE LOIRE COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE	BP 2016
------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 132
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	833,18	0,00
2	Produit des impositions directes/population	337,13	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	790,59	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	709,26	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	224,08	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	40,64%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	109,70%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	89,71%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

NOTE : Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

**I - INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I

B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
- sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2015.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 942 433,00	4 177 324,11
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 765 108,89
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	5 942 433,00	5 942 433,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 074 506,23	4 160 198,49
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	826 645,28	305 408,51
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 564 455,49	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 465 607,00	4 465 607,00
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (4)	10 408 040,00	10 408 040,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général		0,00	1 555 600,00	1 555 600,00	1 555 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	1 737 800,00	1 737 800,00	1 737 800,00
014	Atténuations de produits		0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	591 000,00	591 000,00	591 000,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>			0,00	3 894 900,00	3 894 900,00	3 894 900,00
66	Charges financières		0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			300 000,00	300 000,00	300 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>			0,00	4 395 900,00	4 395 900,00	4 395 900,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			1 416 533,00	1 416 533,00	1 416 533,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			130 000,00	130 000,00	130 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>				1 546 533,00	1 546 533,00	1 546 533,00
<b>TOTAL</b>			0,00	5 942 433,00	5 942 433,00	5 942 433,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 942 433,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	30 000,11	30 000,11	30 000,11
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	253 000,00	253 000,00	253 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	2 092 163,00	2 092 163,00	2 092 163,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	1 388 161,00	1 388 161,00	1 388 161,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	292 000,00	292 000,00	292 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>			0,00	4 055 324,11	4 055 324,11	4 055 324,11
76	Produits financiers		0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>			0,00	4 057 324,11	4 057 324,11	4 057 324,11
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			120 000,00	120 000,00	120 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				120 000,00	120 000,00	120 000,00
<b>TOTAL</b>			0,00	4 177 324,11	4 177 324,11	4 177 324,11

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 765 108,89

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 942 433,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 426 533,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		22 522,42	24 484,58	24 484,58	47 007,00
204	Subventions d'équipement versées		31 150,00	422 769,00	422 769,00	453 919,00
21	Immobilisations corporelles		322 684,00	2 246 016,14	2 246 016,14	2 568 700,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		22 488,86	0,00	0,00	22 488,86
	Total des opérations d'équipement		427 800,00	0,00	0,00	427 800,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>826 645,28</b>	<b>2 693 269,72</b>	<b>2 693 269,72</b>	<b>3 519 915,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	175 000,00	175 000,00	175 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )			86 236,51	86 236,51	86 236,51
	<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>261 236,51</b>	<b>261 236,51</b>	<b>261 236,51</b>
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>826 645,28</b>	<b>2 954 506,23</b>	<b>2 954 506,23</b>	<b>3 781 151,51</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			120 000,00	120 000,00	120 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>826 645,28</b>	<b>3 074 506,23</b>	<b>3 074 506,23</b>	<b>3 901 151,51</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

564 455,49

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 465 607,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		305 408,51	799 310,49	799 310,49	1 104 719,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>305 408,51</b>	<b>799 310,49</b>	<b>799 310,49</b>	<b>1 104 719,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	618 662,74	618 662,74	618 662,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	1 085 692,26	1 085 692,26	1 085 692,26
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			110 000,00	110 000,00	110 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>1 814 355,00</b>	<b>1 814 355,00</b>	<b>1 814 355,00</b>
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>305 408,51</b>	<b>2 613 665,49</b>	<b>2 613 665,49</b>	<b>2 919 074,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			1 416 533,00	1 416 533,00	1 416 533,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			130 000,00	130 000,00	130 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			<b>1 546 533,00</b>	<b>1 546 533,00</b>	<b>1 546 533,00</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>305 408,51</b>	<b>4 160 198,49</b>	<b>4 160 198,49</b>	<b>4 465 607,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 465 607,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

1 426 533,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 555 600,00		1 555 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 737 800,00		1 737 800,00
014	Atténuations de produits	10 500,00		10 500,00
65	Autres charges de gestion courante	591 000,00		591 000,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00	90 000,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	11 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	300 000,00	130 000,00	430 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 416 533,00	1 416 533,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>4 395 900,00</b>	<b>1 546 533,00</b>	<b>5 942 433,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 942 433,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	175 000,00	0,00	175 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	427 800,00		427 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	47 007,00	0,00	47 007,00
204	Subventions d'équipements versés	453 919,00	0,00	453 919,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 568 700,14	120 000,00	2 688 700,14
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	22 488,86	0,00	22 488,86
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	86 236,51		86 236,51
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>3 781 151,51</b>	<b>120 000,00</b>	<b>3 901 151,51</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

564 455,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 465 607,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 000,11		30 000,11
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	253 000,00		253 000,00
72	Travaux en régie		120 000,00	120 000,00
73	Impôts et taxes	2 092 163,00		2 092 163,00
74	Dotations, subventions et participations	1 388 161,00		1 388 161,00
75	Autres produits de gestion courante	292 000,00	0,00	292 000,00
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	2 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>4 057 324,11</b>	<b>120 000,00</b>	<b>4 177 324,11</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 765 108,89

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 942 433,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	618 662,74	0,00	618 662,74
13	Subventions d'investissement	1 104 719,00	0,00	1 104 719,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		130 000,00	130 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 416 533,00	1 416 533,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		110 000,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>1 833 381,74</b>	<b>1 546 533,00</b>	<b>3 379 914,74</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 1 085 692,26

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 465 607,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>		<b>1 555 600,00</b>	<b>1 555 600,00</b>
60611	Eau et assainissement		32 000,00	32 000,00
60612	Énergie - Électricité		115 000,00	115 000,00
60613	Chauffage urbain		9 000,00	9 000,00
60621	Combustibles		75 000,00	75 000,00
60622	Carburants		35 000,00	35 000,00
60623	Alimentation		130 000,00	130 000,00
60624	Produits de traitement		2 500,00	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées		55 000,00	55 000,00
60631	Fournitures d'entretien		18 000,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement		100 000,00	100 000,00
60633	Fournitures de voirie		32 000,00	32 000,00
60636	Vêtements de travail		5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives		15 000,00	15 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires		19 000,00	19 000,00
6068	Autres matières et fournitures		6 500,00	6 500,00
6125	Crédit-bail immobilier		85 000,00	85 000,00
6135	Locations mobilières		40 000,00	40 000,00
61521	Terrains		20 000,00	20 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		20 000,00	20 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments		20 000,00	20 000,00
615231	Entretien et réparations voiries		335 000,00	335 000,00
61524	Bois et forêts		3 000,00	3 000,00
61551	Matériel roulant		50 000,00	50 000,00
61558	Autres biens mobiliers		20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance		60 000,00	60 000,00
6161	Assurance multirisques		42 000,00	42 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches		15 000,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique		2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation		1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers		1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs		2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires		14 000,00	14 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux		10 000,00	10 000,00
6228	Divers		5 500,00	5 500,00
6231	Annonces et insertions		3 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies		15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés		7 000,00	7 000,00
6237	Publications		3 000,00	3 000,00
6238	Divers		4 000,00	4 000,00
6247	Transports collectifs		11 000,00	11 000,00
6251	Voyages et déplacements		2 500,00	2 500,00
6256	Missions		2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions		1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement		9 000,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications		32 000,00	32 000,00
627	Services bancaires et assimilés		3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)		13 000,00	13 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)		2 000,00	2 000,00
6284	Redevances pour services rendus		2 000,00	2 000,00
62871	A la collectivité de rattachement		1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs		2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières		35 000,00	35 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		2 000,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)		600,00	600,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>		<b>1 737 800,00</b>	<b>1 737 800,00</b>

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6218	Autre personnel extérieur		97 000,00	97 000,00
6331	Versement de transport		1 500,00	1 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		5 000,00	5 000,00
6333	Participation des employeurs à la form° professionnelle con		1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion		17 000,00	17 000,00
64111	Rémunération principale		615 000,00	615 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence		30 000,00	30 000,00
64118	Autres indemnités		52 000,00	52 000,00
64131	Rémunérations		240 000,00	240 000,00
64138	Autres indemnités		10 000,00	10 000,00
64162	Emplois d'avenir		134 000,00	134 000,00
64168	Autres emplois d'insertion		50 000,00	50 000,00
6417	Rémunérations des apprentis		13 000,00	13 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.		190 000,00	190 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite		185 000,00	185 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C		22 000,00	22 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel		38 000,00	38 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		3 000,00	3 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		4 500,00	4 500,00
64731	Versées directement		8 800,00	8 800,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales		13 500,00	13 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		6 000,00	6 000,00
6488	Autres charges		1 500,00	1 500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>10 500,00</b>	<b>10 500,00</b>
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agricultu		1 500,00	1 500,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacant		1 000,00	1 000,00
73921	Attributions de compensation		8 000,00	8 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>		<b>591 000,00</b>	<b>591 000,00</b>
6531	Indemnités		200 000,00	200 000,00
6532	Frais de mission		1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite		8 500,00	8 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		8 000,00	8 000,00
6535	Formation		5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur		5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie		82 000,00	82 000,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement		135 000,00	135 000,00
6558	Autres contributions obligatoires		75 000,00	75 000,00
657348	Autres communes		1 500,00	1 500,00
657362	CCAS		13 000,00	13 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres		57 000,00	57 000,00
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+656)</b>		<b>3 894 900,00</b>	<b>3 894 900,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>		<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance		80 000,00	80 000,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)		10 000,00	10 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>		<b>11 000,00</b>	<b>11 000,00</b>
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		5 000,00	5 000,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé		4 000,00	4 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnem		300 000,00	300 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>		<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>4 395 900,00</b>	<b>4 395 900,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>1 416 533,00</b>	<b>1 416 533,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>		<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>		130 000,00	130 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>1 546 533,00</b>	<b>1 546 533,00</b>
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction</i>		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>			<b>1 546 533,00</b>	<b>1 546 533,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)			<b>5 942 433,00</b>	<b>5 942 433,00</b>

<b>RESTES A REALISER 2015 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 942 433,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote I-B.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).  
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		30 000,11	30 000,11
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		30 000,11	30 000,11
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		253 000,00	253 000,00
7022	Coupes de bois		5 000,00	5 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		4 000,00	4 000,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique		8 000,00	8 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal		10 800,00	10 800,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		1 500,00	1 500,00
70631	A caractère sportif		700,00	700,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig		180 000,00	180 000,00
70688	Autres prestations de services		11 000,00	11 000,00
70878	par d'autres redevables		32 000,00	32 000,00
73	Impôts et taxes		2 092 163,00	2 092 163,00
73111	Taxes foncières et d'habitation		1 730 163,00	1 730 163,00
7321	Attribution de compensation		167 000,00	167 000,00
7336	Droits de place		2 000,00	2 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques		100 000,00	100 000,00
7362	Taxes de séjour		3 000,00	3 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu		90 000,00	90 000,00
74	Dotations, subventions et participations		1 388 161,00	1 388 161,00
7411	Dotation forfaitaire		800 000,00	800 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale		230 000,00	230 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation		120 000,00	120 000,00
74712	Emplois d'avenir		80 000,00	80 000,00
74748	Autres communes		11 300,00	11 300,00
7476	C.C.A.S. et Caisses des Ecoles		500,00	500,00
7478	Autres organismes		13 000,00	13 000,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe professionne		15 000,00	15 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		2 004,00	2 004,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foi		28 161,00	28 161,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal		57 496,00	57 496,00
7484	Dotation de recensement		5 700,00	5 700,00
7488	Autres attributions et participations		25 000,00	25 000,00
75	Autres produits de gestion courante		292 000,00	292 000,00
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...		1 000,00	1 000,00
752	Revenus des immeubles		290 000,00	290 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>			<b>4 055 324,11</b>	<b>4 055 324,11</b>
76	Produits financiers (b)		2 000,00	2 000,00
7688	Autres produits financiers		2 000,00	2 000,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>			<b>4 057 324,11</b>	<b>4 057 324,11</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		120 000,00	120 000,00
722	Immobilisations corporelles		120 000,00	120 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>			<b>4 177 324,11</b>	<b>4 177 324,11</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

	+
<b>RESTES A REALISER 2015 (10)</b>	<b>0,00</b>
	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 765 108,89</b>
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 942 433,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		24 484,58	24 484,58
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre		24 484,58	24 484,58
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		422 769,00	422 769,00
204111	Etat - Biens mobiliers, matériel et études		150 000,00	150 000,00
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études		272 769,00	272 769,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		2 246 016,14	2 246 016,14
2111	Terrains nus		154 300,00	154 300,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00
21311	Hôtel de ville		184 530,00	184 530,00
21312	Bâtiments scolaires		203 000,00	203 000,00
21318	Autres bâtiments publics		372 571,00	372 571,00
2138	Autres constructions		1 073 702,00	1 073 702,00
2151	Réseaux de voirie		119 681,00	119 681,00
21571	Matériel roulant - Voirie		40 545,00	40 545,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		14 465,00	14 465,00
21728	Autres agencements et aménagements de terrains		50 400,00	50 400,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		24 388,00	24 388,00
2184	Mobilier		8 434,14	8 434,14
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement			2 693 269,72	2 693 269,72
16	Emprunts et dettes assimilées		175 000,00	175 000,00
1641	Emprunts en euros		170 000,00	170 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		5 000,00	5 000,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		86 236,51	86 236,51
020	Dépenses imprévues ( investissement )		86 236,51	86 236,51
Total des dépenses financières			261 236,51	261 236,51
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE			2 954 506,23	2 954 506,23
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		120 000,00	120 000,00
Charges transférées (9)			120 000,00	120 000,00
21312	Bâtiments scolaires		60 000,00	60 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des con.		60 000,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			120 000,00	120 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)			3 074 506,23	3 074 506,23

+

RESTES A REALISER 2015 (11)

826 645,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

564 455,49

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 465 607,00



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		799 310,49	799 310,49
1321	Etat et établissements nationaux		108 727,00	108 727,00
1322	Régions		393 359,49	393 359,49
1323	Départements		63 918,00	63 918,00
13258	Autres groupements		25 000,00	25 000,00
1328	Autres		17 506,00	17 506,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		190 800,00	190 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			799 310,49	799 310,49
10	Dotations, fonds divers et réserves		1 704 355,00	1 704 355,00
10222	F.C.T.V.A.		618 662,74	618 662,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		1 085 692,26	1 085 692,26
024	Produits de cessions		110 000,00	110 000,00
Total des recettes financières			1 814 355,00	1 814 355,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES			2 613 665,49	2 613 665,49
021	Virement de la section de fonctionnement		1 416 533,00	1 416 533,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)		130 000,00	130 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad.		45 000,00	45 000,00
28031	Amortissements des frais d'études		5 000,00	5 000,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études		3 000,00	3 000,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études		31 000,00	31 000,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études		28 000,00	28 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations		8 000,00	8 000,00
28051	Concessions et droits similaires		10 000,00	10 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			1 546 533,00	1 546 533,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE			1 546 533,00	1 546 533,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)			4 160 198,49	4 160 198,49

+

RESTES A REALISER 2015 (10)

305 408,51

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 465 607,00

GENNES-VAL DE LOIRE - 49 - COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE		BP	2016
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110

LIBELLE : OPERATION 110

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2016	Restes à réaliser 2015 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 427 800,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	427 800,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	427 800,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2015 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		-427 800,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	IV										TOTAL
	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains,	Action économique

A1

## INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	2 222 456,23	0,00	312 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	412 450,00	0,00	2 954 506,23
Equipements municipaux (2)		1 938 719,72	0,00	212 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 681,00	0,00	2 270 500,72
Equip. non municipaux (c/204) (3)		150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	272 769,00	0,00	422 769,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	2 342 456,23	0,00	312 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	412 450,00	0,00	3 074 506,23
RAR N-1 et reports	0,00	917 694,77	0,00	442 256,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 150,00	0,00	1 391 100,77
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	3 260 151,00	0,00	754 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	443 600,00	0,00	4 465 607,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	3 969 398,49	0,00	190 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 160 198,49
RAR N-1 et reports	0,00	305 408,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	305 408,51
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	4 274 807,00	0,00	190 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 465 607,00

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	4 776 933,00	90 000,00	558 700,00	28 500,00	35 300,00	13 000,00	0,00	11 500,00	427 500,00	1 000,00	5 942 433,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	4 776 933,00	90 000,00	558 700,00	28 500,00	35 300,00	13 000,00	0,00	11 500,00	427 500,00	1 000,00	5 942 433,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	3 768 324,11	0,00	224 300,00	1 500,00	37 700,00	500,00	0,00	43 000,00	100 000,00	2 000,00	4 177 324,11
RAR N-1 et reports	0,00	1 765 108,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 765 108,89
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	5 533 433,00	0,00	224 300,00	1 500,00	37 700,00	500,00	0,00	43 000,00	100 000,00	2 000,00	5 942 433,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>													
<b>DEPENSES</b>													
	Total dépenses d'investissement	0,00	3 260 151,00	0,00	754 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	443 600,00	0,00	4 465 607,00
	Dépenses réelles	0,00	3 140 151,00	0,00	754 356,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	443 600,00	0,00	4 345 607,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	0,00	564 455,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564 455,49
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	564 455,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564 455,49
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	86 236,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 236,51
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	86 236,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 236,51
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	47 500,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	20 000,00	0,00	175 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	45 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	20 000,00	0,00	170 000,00
165	Dépôts et cautions reçus	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	47 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 007,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	0,00	47 007,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 007,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 919,00	0,00	453 919,00
204111	Etat - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	303 919,00	0,00	303 919,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 222 463,14	0,00	226 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 681,00	0,00	2 568 700,14
2111	Terrains nus	0,00	208 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 800,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	27 925,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 925,00
21311	Hôtel de ville	0,00	189 858,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 858,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	203 556,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	203 556,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	475 046,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475 046,00
2138	Autres constructions	0,00	1 183 702,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 183 702,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 681,00	0,00	119 681,00
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	40 545,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 545,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	14 465,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 465,00
21728	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	50 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 400,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	15 288,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 288,00
2184	Mobilier	0,00	15 434,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 434,14
23	Immobilisations en cours	0,00	22 488,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 488,86
2313	Constructions	0,00	22 488,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 488,86
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	427 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	427 800,00
	110 OPERATION 110	0,00	0,00	0,00	427 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	427 800,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>Dépenses d'ordre</b>													
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des c	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
		0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
<b>RECETTES</b>													
	Total recettes d'investissement	0,00	4 274 807,00	0,00	190 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 465 607,00
	Recettes réelles	0,00	2 728 274,00	0,00	190 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 919 074,00
024	Produits de cessions	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
024	Produits de cessions	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 704 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 704 355,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	618 662,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618 662,74
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	1 085 692,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 085 692,26
13	Subventions d'investissement	0,00	913 919,00	0,00	190 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 719,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	307 927,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 927,00
1322	Régions	0,00	484 788,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	484 788,00
1323	Départements	0,00	63 918,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 918,00
13258	Autres groupements	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
1328	Autres	0,00	32 286,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 286,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	190 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 800,00
	Recettes d'ordre	0,00	1 546 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546 533,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 416 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 416 533,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 416 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 416 533,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

FONCTIONNEMENT

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV  
A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>DEPENSES</b>													
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		0,00	4 776 933,00	90 000,00	558 700,00	28 500,00	35 300,00	13 000,00	0,00	11 500,00	427 500,00	1 000,00	5 942 433,00
<b>Dépenses réelles</b>		0,00	3 230 400,00	90 000,00	558 700,00	28 500,00	35 300,00	13 000,00	0,00	11 500,00	427 500,00	1 000,00	4 395 900,00
011	Charges à caractère général	0,00	799 600,00	8 000,00	304 200,00	10 500,00	26 300,00	0,00	0,00	11 000,00	395 000,00	1 000,00	1 555 600,00
60611	Eau et assainissement	0,00	20 700,00	0,00	4 000,00	500,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	32 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	45 000,00	0,00	30 000,00	5 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	115 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
60621	Combustibles	0,00	30 000,00	0,00	40 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
60622	Carburants	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
60623	Alimentation	0,00	10 000,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	80 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	3 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèque)	0,00	13 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6125	Crédit-bail immobilier	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
61521	Terrains	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	10 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00	20 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	10 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00	20 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00	0,00	20 000,00
61524	Bois et forêts	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	335 000,00	0,00	335 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6156	Maintenance	0,00	30 000,00	8 000,00	20 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV  
A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6226	Honoraires	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6228	Divers	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6237	Publications	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6238	Divers	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6256	Missions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	20 000,00	0,00	10 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	1 800,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
62871	A la collectivité de rattachement	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	7 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>1 737 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 737 800,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	97 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 000,00
6331	Versement de transport	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6333	Participation des employeurs à la form. professionnelle	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
64111	Rémunération principale	0,00	615 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
64131	Rémunérations	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	IV										TOTAL	
		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8		9
		Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains, environnement	Action économique	
64138	Autres indemnités	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	134 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6451	Cotisations à l'I.U.R. S.S.A.F.	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	185 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
64731	Versées directement	0,00	8 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 800,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6488	Autres charges	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>10 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 500,00</b>
7391171	Dégrèvements foncière / propriétés non bâties jeunes agric	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vac	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73921	Atributions de compensation	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement )</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>248 500,00</b>	<b>82 000,00</b>	<b>190 500,00</b>	<b>18 000,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>13 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>591 000,00</b>
6531	Indemnités	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
6532	Frais de mission	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6535	Formation	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6553	Services d'incendie	0,00	0,00	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00
6554	Contributions aux organismes de regroupement	0,00	5 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autr	0,00	16 000,00	0,00	14 000,00	18 000,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>	<b>23 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>64 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>90 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	13 000,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	2 500,00	0,00	80 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6745	Subventions aux personnes de droit privé	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonction	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
	<b>Dépenses d'ordre</b>	0,00	1 546 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546 533,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 416 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 416 533,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	1 416 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 416 533,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
6611	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
<b>RECETTES</b>													
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	0,00	5 533 433,00	0,00	224 300,00	1 500,00	37 700,00	500,00	0,00	43 000,00	100 000,00	2 000,00	5 942 433,00
	<b>Recettes réelles</b>	0,00	5 413 433,00	0,00	224 300,00	1 500,00	37 700,00	500,00	0,00	43 000,00	100 000,00	2 000,00	5 822 433,00
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	1 765 108,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 765 108,89
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	1 765 108,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 765 108,89
013	Atténuations de charges	0,00	30 000,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,11
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	30 000,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,11
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	0,00	37 800,00	0,00	180 000,00	1 500,00	32 700,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	253 000,00
7022	Coupes de bois	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 800,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	11 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 990 163,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 092 163,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	1 730 163,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 730 163,00
7321	Attribution de compensation	0,00	167 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
7362	Taxes de séjour	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
74	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>0,00</b>	<b>1 338 381,00</b>	<b>0,00</b>	<b>44 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 388 181,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	11 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 300,00
7476	C.C.A.S. et Caisses des Ecoles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
74832	Attribution du Fonds départemental de la taxe profession	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	0,00	2 004,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 004,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	0,00	28 161,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 161,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	0,00	57 496,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 496,00
7484	Dotation de recensement	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>292 000,00</b>
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, ...	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	248 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	290 000,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
76	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
7686	Autres produits financiers	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>Recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>
042	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 000,00</b>
722	Immobilisations corporelles	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	0	Services généraux des administrations	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>4 776 933,00</b>	<b>4 776 933,00</b>	<b>4 776 933,00</b>
Dépenses de l'exercice	4 776 933,00	4 776 933,00	4 776 933,00
Dépenses à caractère général	799 600,00	799 600,00	799 600,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	1 737 800,00	1 737 800,00	1 737 800,00
014 Atténuations de produits	10 500,00	10 500,00	10 500,00
022 Dépenses imprévues ( fonctionnement )	100 000,00	100 000,00	100 000,00
023 Virement à la section d'investissement	1 416 533,00	1 416 533,00	1 416 533,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	130 000,00	130 000,00	130 000,00
65 Autres charges de gestion courante	248 500,00	248 500,00	248 500,00
66 Charges financières	23 000,00	23 000,00	23 000,00
67 Charges exceptionnelles	11 000,00	11 000,00	11 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	300 000,00	300 000,00	300 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>5 533 433,00</b>	<b>5 533 433,00</b>	<b>5 533 433,00</b>
Recettes de l'exercice	3 768 324,11	3 768 324,11	3 768 324,11
013 Atténuations de charges	30 000,11	30 000,11	30 000,11
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 000,00	120 000,00	120 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	37 800,00	37 800,00	37 800,00
73 Impôts et taxes	1 990 163,00	1 990 163,00	1 990 163,00
74 Dotations, subventions et participations	1 338 361,00	1 338 361,00	1 338 361,00
75 Autres produits de gestion courante	250 000,00	250 000,00	250 000,00
76 Produits financiers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Restes à réaliser - reports</b>	<b>1 765 108,89</b>	<b>1 765 108,89</b>	<b>1 765 108,89</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déf)	1 765 108,89	1 765 108,89	1 765 108,89

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

GENNES-VAL DE LOIRE - 49 - COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE

BP

2016

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	<sup>1</sup> Sécurité et salubrité publiques	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	90 000,00	90 000,00
Dépenses de l'exercice	90 000,00	90 000,00
011 Charges à caractère général	8 000,00	8 000,00
65 Autres charges de gestion courante	82 000,00	82 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

**FONCTION 2 Enseignement-formation**

CHAPITRES (1)	2 Enseignement-formation	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>558 700,00</b>	<b>558 700,00</b>
Dépenses de l'exercice	558 700,00	558 700,00
Dépenses à caractère général	304 200,00	304 200,00
011 Charges de gestion courante	190 500,00	190 500,00
65 Autres charges de gestion courante	64 000,00	64 000,00
66 Charges financières		
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>224 300,00</b>	<b>224 300,00</b>
Recettes de l'exercice	224 300,00	224 300,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 000,00	180 000,00
74 Dotations, subventions et participations	44 300,00	44 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



<p><b>IV - ANNEXES</b></p> <p>ELEMENTS DU BILAN</p> <p>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</p> <p>DETAIL FONCTIONNEMENT</p>	<p>IV</p> <p>A1.1</p>
---	-----------------------

**FONCTION 3 Culture**

CHAPITRES (1)	3 Culture	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	28 500,00	28 500,00
Dépenses de l'exercice	28 500,00	28 500,00
011 Charges à caractère général	10 500,00	10 500,00
65 Autres charges de gestion courante	18 000,00	18 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	1 500,00	1 500,00
Recettes de l'exercice	1 500,00	1 500,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 500,00	1 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

## FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	4 Sport et jeunesse	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>35 300,00</b>	<b>35 300,00</b>
Dépenses de l'exercice	35 300,00	35 300,00
011 Charges à caractère général	26 300,00	26 300,00
65 Autres charges de gestion courante	9 000,00	9 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>37 700,00</b>	<b>37 700,00</b>
Recettes de l'exercice	37 700,00	37 700,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	32 700,00	32 700,00
74 Dotations, subventions et participations	5 000,00	5 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	
<b>DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

**FUNCTION 5 Interventions sociales et santé**

	<b>5</b>	<b>Total</b>
<b>CHAPITRES (1)</b>	<b>Interventions sociales et santé</b>	
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	13 000,00	13 000,00
Dépenses de l'exercice	13 000,00	13 000,00
65 Autres charges de gestion courante	13 000,00	13 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>
Recettes de l'exercice	500,00	500,00
74 Dotations, subventions et participations	500,00	500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	7 Logement	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>
Dépenses de l'exercice	11 500,00	11 500,00
011 Charges à caractère général	11 000,00	11 000,00
66 Charges financières	500,00	500,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>43 000,00</b>	<b>43 000,00</b>
Recettes de l'exercice	43 000,00	43 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 000,00	1 000,00
75 Autres produits de gestion courante	42 000,00	42 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

## FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	8 Aménagement et services urbains,	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>427 500,00</b>	<b>427 500,00</b>
Dépenses de l'exercice	427 500,00	427 500,00
011 Charges à caractère général	395 000,00	395 000,00
65 Autres charges de gestion courante	30 000,00	30 000,00
66 Charges financières	2 500,00	2 500,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
Recettes de l'exercice	100 000,00	100 000,00
73 Impôts et taxes	100 000,00	100 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01.-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	9 Action économique	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
Dépenses de l'exercice	1 000,00	1 000,00
011 Charges à caractère général	1 000,00	1 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
Recettes de l'exercice	2 000,00	2 000,00
73 Impôts et taxes	2 000,00	2 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	0 Services généraux des administrations publiques locales	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>3 260 151,00</b>	<b>3 260 151,00</b>
Dépenses de l'exercice	2 342 456,23	2 342 456,23
Non individualisées en opérations	2 342 456,23	2 342 456,23
020 Dépenses imprévues ( investissement )	86 236,51	86 236,51
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	120 000,00	120 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	47 500,00	47 500,00
20 Immobilisations incorporelles	24 484,58	24 484,58
204 Subventions d'équipement versées	150 000,00	150 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 914 235,14	1 914 235,14
Restes à réaliser - reports	917 694,77	917 694,77
Non individualisées en opérations	917 694,77	917 694,77
001 Solde d'exécution de la section d'investis	564 455,49	564 455,49
20 Immobilisations incorporelles	22 522,42	22 522,42
21 Immobilisations corporelles	308 228,00	308 228,00
23 Immobilisations en cours	22 488,86	22 488,86
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>4 274 807,00</b>	<b>4 274 807,00</b>
Recettes de l'exercice	3 969 398,49	3 969 398,49
Non affectées aux opérations	3 969 398,49	3 969 398,49
021 Virement de la section de fonctionnement	1 416 533,00	1 416 533,00
024 Produits de cessions	110 000,00	110 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	130 000,00	130 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 704 355,00	1 704 355,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	608 510,49	608 510,49
Restes à réaliser - reports	305 408,51	305 408,51
Non affectées aux opérations	305 408,51	305 408,51
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	305 408,51	305 408,51

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>GENNES-VAL DE LOIRE - 49 - COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE</b>		<b>BP</b>	<b>2016</b>
--	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b> <b>DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	2 Enseignement-formation	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>754 356,00</b>	<b>754 356,00</b>
Dépenses de l'exercice	312 100,00	312 100,00
Non individualisées en opérations	312 100,00	312 100,00
16 Emprunts et dettes assimilées	100 000,00	100 000,00
21 Immobilisations corporelles	212 100,00	212 100,00
Restes à réaliser - reports	<b>442 256,00</b>	<b>442 256,00</b>
Non individualisées en opérations	14 456,00	14 456,00
21 Immobilisations corporelles	14 456,00	14 456,00
N° Opérations	<b>427 800,00</b>	<b>427 800,00</b>
110 OPERATION 110	427 800,00	427 800,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>190 800,00</b>	<b>190 800,00</b>
Recettes de l'exercice	190 800,00	190 800,00
Non affectées aux opérations	190 800,00	190 800,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	190 800,00	190 800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	7 Logement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 500,00	7 500,00
Dépenses de l'exercice	7 500,00	7 500,00
Non individualisées en opérations	7 500,00	7 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	7 500,00	7 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT**

	<b>IV</b>
	<b>A1.2</b>

**FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement**

CHAPITRES (1)	8 Aménagement et services urbains, environnement	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>443 600,00</b>	<b>443 600,00</b>
Dépenses de l'exercice	412 450,00	412 450,00
Non individualisées en opérations	412 450,00	412 450,00
16 Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	20 000,00
204 Subventions d'équipement versées	272 769,00	272 769,00
21 Immobilisations corporelles	119 681,00	119 681,00
Restes à réaliser - reports	31 150,00	31 150,00
Non individualisées en opérations	31 150,00	31 150,00
204 Subventions d'équipement versées	31 150,00	31 150,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondront à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A2.1

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N
								Niveau de taux	actuel					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)														
0131587	CREDIT FONCIER DE FRANCE	31/03/1989			2 838 490,62									
				31/03/1994	2 088 490,62			0,25	0,25		A	X	A-1	
801281737000251	Tiers RECUP Compta	08/12/2004		15/03/2005	380 000,00	F		2,52	2,87162		T	X	A-1	
70709522203	CREDIT AGRICOLE	08/07/2005		15/10/2006	74 000,00	V		2,25	3,43475		A	X	A-1	
1163117	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	28/05/2010		01/07/2011	135 000,00	F		1,85	1,9989		A	X	A-1	
305960	Tiers RECUP Compta	25/05/2011		05/08/2012	62 000,00	R		4,35	4,15563		T	X	A-1	
09077801887	CRCA ANJOU MAINE	27/01/2012		15/04/2012	750 000,00	F		5,74	4,27624		T	X	A-1	
1209963	CAISSE DES DEPOTS CONSIGN CFA	19/12/2011		01/01/2013	219 000,00	F		4,51	3,27454		A	X	A-1	
27428111	MSA DE MAINE ET LOIRE	06/05/2013		10/10/2013	40 000,00	F		1,75	1,75		A	X	A-1	
	CRCA ANJOU MAINE	05/12/2013		15/03/2014	200 000,00	V		1,586	1,54697		T	X	A-1	
	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/12/2015		01/01/2016	135 121,53	F		4,6	5,01094		T	X	A-1	
	CRCA ANJOU MAINE	04/02/2016		15/08/2016	19 088,26	F		0,317	0,39444		A	X	A-1	
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					750 000,00									
LT110479	BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TR	20/01/2012		17/12/2012	750 000,00	F		3,75	3,75		A	X	A-1	
<b>Total général</b>					2 838 490,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV  
A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt				Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		2 232 743,74					167 090,79	75 317,95	0,00	1 801,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 636 553,74					124 180,79	52 588,21	0,00	1 801,44
0131567	N	0,00		20 377,37	7,17	F		0,25	2 524,96	50,94	0,00	0,00
801281737000251	N	0,00		222 979,91	8,92	F		2,87162	15 659,47	564,49	0,00	232,20
70709522203	N	0,00		27 520,10	4,75	V		3,43475	5 470,00	121,31	0,00	0,00
1163117	N	0,00		135 000,00	9,50	F		1,9989	0,00	2 160,00	0,00	0,00
305960	N	0,00		50 045,77	11,17	R		3,9607	3 532,81	2 103,82	0,00	146,13
00077801887	N	0,00		672 706,48	14,00	F		4,27524	39 512,14	30 927,58	0,00	0,00
120963	N	0,00		185 966,85	11,00	F		3,27454	12 018,85	8 387,10	0,00	0,00
27428111	N	0,00		28 719,84	6,75	F		1,75	3 892,42	502,59	0,00	0,00
	N	0,00		162 373,26	7,92	V		1,54897	19 399,10	1 988,62	0,00	101,42
	N	0,00		130 864,16	6,75	F		5,01094	17 421,52	5 721,50	0,00	1 304,59
	N	0,00		0,00	3,58	F		0,39444	4 729,52	60,26	0,00	17,10
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)		0,00		596 190,00					42 930,00	22 729,74	0,00	0,00
L1110479	N	0,00		596 190,00	11,67	F		3,75	42 930,00	22 729,74	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		2 232 743,74					167 090,79	75 317,95	0,00	1 801,44

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».  
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICGB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.  
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.  
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat bonifiées	Dates des périodes de bonifications	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	11  100,00% 2 232 743,74					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>						
<b>(F) Autres types de structures</b>						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.



**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

**IV**

**A2.5**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tumeur, swaption).  
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux  
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>256 236,51</b>	<b>256 236,51</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>170 000,00</b>	<b>170 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	170 000,00	170 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>86 236,51</b>	<b>86 236,51</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	86 236,51	86 236,51
020	Dépenses imprévues ( investissement )	86 236,51	86 236,51

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	256 236,51	826 645,28	D001 564 455,49	1 647 337,28

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrite uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 275 195,74</b>	<b>III 2 275 195,74</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>618 662,74</b>	<b>618 662,74</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	618 662,74	618 662,74
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>1 656 533,00</b>	<b>1 656 533,00</b>
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	45 000,00	45 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	5 000,00	5 000,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et études	3 000,00	3 000,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	31 000,00	31 000,00
280421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	28 000,00	28 000,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	8 000,00	8 000,00
28051	Concessions et droits similaires	10 000,00	10 000,00
024	Produits de cessions	110 000,00	110 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 416 533,00	1 416 533,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>2 275 195,74</b>	<b>305 408,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 085 692,26</b>	<b>3 666 296,51</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 1 647 337,28</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 3 666 296,51</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) + 2 018 959,23</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

## ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN

## ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
	Dépenses nettes (a-c)				
	<b>RECETTES (b)</b>				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 748 649,56	0,00										23 064,09	179 026,31
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	CLOS BALJON	CAISSE D'EPARGNE	255 428,66	0,00	2,67	T	F		2,56	F	2,56			5 201,69	82 979,65
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	ASS COUR SAINT LAUD	CREDIT FONCIER DE FRANCE	344 750,52	0,00	10,08	T	F		0,55	F	0,55			1 567,96	31 982,89
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	ASS COUR SAINT LAUD	CREDIT FONCIER DE FRANCE	189 639,72	0,00	16,92	T	F		2,75	F	2,75			4 908,41	8 717,90
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	PRET LOCATIF USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	151 906,54	0,00	22,67	A	F		4,2	F				5 600,29	4 048,10
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	PRET LOCATIF USAGE SOCIAL 02	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	40 130,87	0,00	24,08	A	F		3,4	F				401,75	1 044,10
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	PAM 09 AMELIORATION	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	37 670,35	0,00	13,67	A	F		1,65	F				611,72	2 381,99
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	PLA 02 PRET LOCATIF AIDE INTEGRATION	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	64 501,83	0,00	18,08	A	F		1,5	F				284,88	2 969,24
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	PLA 8008 PLA FONGIBLE SANS PREFINANCEMENT	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	37 089,99	0,00	12,50	A	F		1,5	F				395,63	2 605,21
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	PLA 9003 PLA TRES SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	5 389,67	0,00	12,58	A	F		1,5	F				64,23	378,57
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	PLUS 02 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	393 917,62	0,00	18,08	A	F		1,5	F				1 739,80	18 072,34

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicités des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	RINCO 02 HABITAT	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	167 595,63	0,00	13,50	A	F	1,5	F					1 787,69	10 847,35	
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	RINCO 02 HABITAT	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	14 565,91	0,00	5,42	A	F	1,5	F					137,16	2 338,19	
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	RINCO 02 HABITAT	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	4 185,47	0,00	4,17	A	F	1,5	F					23,72	812,36	
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	RINCO 02 HABITAT	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	7 509,26	0,00	4,42	A	F	1,5	F					70,71	1 457,47	
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	RINCO 02 HABITAT	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	18 136,35	0,00	2,92	A	F	1,5	F		1,5			34,76	4 433,33	
GENNES-VAL DE LOIRE	2016	X	RINCO 02 HABITAT	CAISSE DES DEPOTS CONSIG PRETS	16 231,17	0,00	3,67	A	F	1,5	F					213,71	3 967,62	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					1 748 649,56	0,00										23 064,09	179 026,31	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés).



**GENNES-VAL DE LOIRE - 49 - COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE**

**BP**

**2016**

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

**B1.2**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>4 057 324,11</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>0,00%</b>
---	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2017	2018	2019	2020	Cumul restant	Total (2)
2009	Immobilier: GENDARMERIE	88 112,72	AUXIFIP	30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

<b>GENNES-VAL DE LOIRE - 49 - COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE</b>		<b>BP</b>	<b>2016</b>
--	--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>		<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>		

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN  
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.2

## SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :

Reste à employer au 01/01/N :

Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant

Reste à employer au 31/12/N :

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

## IV - ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

IV

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		9	2	11	11	0	11
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint Administratif 1ère classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint Administratif 2e classe	C	2	2	4	4	0	4
Adjoint Administratif principal 2e classe	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		12	7	19	19	16	35
Technicien Principal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique de 2e classe	C	9	6	15	15	16	31
Adjoint technique principal de 2e classe	C	1	1	2	2	0	2
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0	3	3	3	0	3
Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles 1ère classe	C	0	3	3	3	0	3
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0	1	1	1	0	1
Adjoint animation 2e classe	C	0	1	1	1	0	1
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0	0	0	0	5	5
Adjoint animation 2e classe	C	0	0	0	0	5	5
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		21	13	34	34	21	55

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/75/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

GENNES-VAL DE LOIRE - 49 - COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint animation 2e classe	C	ANIM		0,00		
Adjoint technique de 2e classe	C	TECH		0,00		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique 2e classe	C	TECH		0,00		CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT**  
**FINANCIER**  
 (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
 Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

## IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**  
**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE**  
**OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
CONSERVATOIRE REGIONAL DES RIVES DE LA LOIRE			200,00
PISTE ROUTIERE			1 000,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
AS DES MAIRES DE MAINE ET LOIRE			173,50
CAUE			515,70
FONDATION DU PATRIMOINE			400,00
RASED			1 030,44
SPAA			1 530,60

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)</b>	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

<b>GENNES-VAL DE LOIRE – 49 – COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE</b>	<b>BP 2016</b>
<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

<b>2016</b>		<b>CHENEHUTTE TREVES CUNAUT</b>	<b>GENNES</b>	<b>GREZILLE</b>	<b>LE THOUREIL</b>	<b>ST GEORGES DES SEPT VOIES</b>	<b>TOTAUX</b>
Taxe d'habitation	Taux	14.07%	18.75%	12.37%	9.69%	13.81%	
	Base	1 290 000	2 115 000	529 100	745 300	602 300	<b>5 281 700</b>
	Produit	181 503	396 563	65 450	72 220	83 178	<b>798 914</b>
Taxe sur le foncier bâti	Taux	21.73%	27.02%	18.68%	16.83%	21.15%	
	Base	779 900	1 528 000	370 800	437 700	356 300	<b>3 472 700</b>
	Produit	169 472	412 866	69 265	73 665	75 357	<b>800 625</b>
Taxe sur le foncier non bâti	Taux	38.69%	47.02%	40.80%	37.92%	39.50%	
	Base	64 500	89 800	66 000	36 300	57 600	<b>314 200</b>
	Produit	24 955	42 224	26 928	13 765	22 752	<b>130 624</b>
<b>TOTAUX TAXES</b>		<b>375 930</b>	<b>851 653</b>	<b>161 643</b>	<b>159 650</b>	<b>181 287</b>	<b>1 730 163</b>



# COMMUNE DE GENNES-VAL DE LOIRE BUDGET COMMUNE

49149  
Code INSEE

BUDGET PRIMITIF 2016

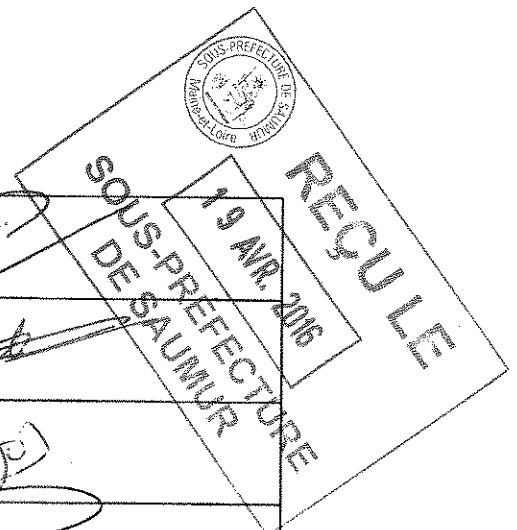
## ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire A Gennes-Val de Loire, le 04 avril 2016	Nombre de membres en exercice : 57 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 53 (43 + 10 pouvoirs) Votes : Pour = 53 Contre = 0 Abstentions = 0 Date de convocation : 29 mars 2016
--	---

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session plénière publique  
 A Gennes-Val de Loire, le 04 avril 2016

Les Membres du Conseil Municipal,

ARCHAMBAUD Karine <i>[Signature]</i>	ASSERAY Denis <i>[Signature]</i>
BARREAUX Benoît <i>[Signature]</i>	BATAIS Damien <i>[Signature]</i>
BAUNEAU Yves <i>[Signature]</i>	BIGOT Monique <i>[Signature]</i>
BOISBOUVIER Gilbert <i>[Signature]</i>	BONDU Michel <i>[Signature]</i>
BOUSSEAU Michèle <i>[Signature]</i>	BRAUER Catherine Pouvoir à Mme STROZIK
BRUNETIERE Dominique <i>[Signature]</i>	CANTET Claudie Absente
CLEMENT Jérôme Pouvoir à Mme MÈME	ENGUEHARD Elisabeth Pouvoir à M. SIRE
FERRARI Marc <i>[Signature]</i>	FERRERO Francine <i>[Signature]</i>
FULNEAU Jean-Yves <i>[Signature]</i>	GAGER Christian <i>[Signature]</i>
GAIGNARD René <i>[Signature]</i>	GAUTHIER Anne-Marie <i>[Signature]</i>
GILBERT Sylvain <i>[Signature]</i>	GLEMIN Françoise Pouvoir à Mme MOISY



GOUZIL Gilles <i>Gouzil</i>	GROYER Olivier <i>Groyer</i>
GUINHUT André <i>Guinhut</i>	KASPRZACK Christiane <i>Kasprzack</i>
LAMY Benoit <i>Lamy</i>	LAURIOU Alain <i>Lauriou</i>
LE JOLIS DE VILLIERS DE SAINTIGNON Anne-Aymone <i>Le Jolis</i>	LE VRAUX Yves <i>Le Vraux</i>
LEGUAY Daniel Pouvoir à Mme VESTIT	LEMOINE Jérôme <i>Lemoine</i>
LUCAS Nadège <i>Lucas</i>	MABILLEAU Chrystel <i>Mabilleau</i>
MATHIOT Joss <i>Mathiot</i>	MELIN Céline Pouvoir à M. ASSERAY
MEME Elisabeth <i>Memé</i>	MERCIER Didier Pouvoir à M. GROYER
METIVIER Nathalie <i>Metivier</i>	MOISY Nicole <i>Moisy</i>
MOREAU Christian <i>Moreau</i>	MOREAU Georges <i>Moreau</i>
PASSEDROIT Alain <i>Passedroit</i>	PEREZ-BERENGUER Carmen <i>Perez</i>
RICHARD Emmanuelle <i>Richard</i>	RIGAULT Claude <i>Rigault</i>
ROUCHER Stéphane Absent	SIRE Michel <i>Sire</i>
STROZIK Cathy <i>Strozik</i>	TURPOT Ludovic <i>Turpot</i>
VARLET Vanessa Absente	VERGER Gwénaél <i>Verger</i>
VESTIT Marie-Claude <i>Vestit</i>	VINSONNEAU Philippe Pouvoir à M. Lauriou
VIOT Michel <i>Viot</i>	VON BOTHMER Emilie Pouvoir à Mme FERRERO
WEISS Sandra Pouvoir à Mme MABILLEAU	

SOUS-PRÉFECTURE  
 DE SAUMUR  
 19 AVR. 2016  
 REÇU LE

Certifié exécutoire par le Président  
 Compte tenu de son dépôt en Sous-Préfecture de Saumur le  
 Et de la publication le

A Gennes-Val de Loire, le 04 avril 2016  
 Le Maire  
 Jean-Yves FULNEAU

